

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 JUIN 2022

Membres présents : 17/19

L'an deux mil vingt-deux, le 13 juin, 19h, salle de la mairie étaient réunis sous la présidence de M.Jean-Claude MANDRY, Maire et mandataire de M.Maxime LUTZ : M.Michel STOCKER mandataire de Mme Céline BECK, Mme Pascale STIRMEL et Mme Sabine SCHMITT, adjoints au maire, M.Claude KOST mandataire de Mme Isabelle LAGRANGE, Mme Véronique KAUFFER, M.Christophe MONNOYER, M.Michel SPITZ, M.Philippe STUMPF, Mme Isabelle WITTEK mandataire de Mme Edith CARL, Mme Cynthia RIBERO-GOMES , Mme Elodie SPITZ et M.Xavier WOLFFER.

Absents excusés : M.Eric MULLER, adjoint au maire et Auguste MATHIS.

1) Avant approbation du procès-verbal de la séance du 04 mai 2022 (Abstentions de MM.Michel SPITZ et Philippe STUMPF, absents lors de la réunion), M.le Maire précise que l'acronyme GISELE cité dans le compte-rendu signifie « Groupe Inter-générationnel de Soutien Et de Liens pour des Evènements » et est autorisé à ajouter le point suivant « Audits énergétiques » à l'ordre de jour.

2)DECISIONS VOIRIE

Afin d'assurer la fluidité de la circulation des véhicules et la sécurité des riverains, sur proposition de la commission de voirie réunie le vendredi 03 juin 2022,

Le Conseil, 16 voix pour et abstention de M.Michel STOCKER,

* décide l'instauration d'un sens unique dans les rues suivantes :

- rue de la Chapelle à partir de la rue du Vignoble vers la rue des Rohan
- rue des Rohan à partir de la rue de la Chapelle jusqu'à la rue du Castel
- rue de l'Eglise à partir du haut de la place de la mairie jusqu'à la rue de la Chapelle
- rue des Ecoles à partir de la rue de l'Hôpital jusqu'à la rue de la Montée
- rue de la Montagne à partir de la rue de la Montée jusqu'à la rue des Acacias.

Pour permettre une large communication, ces mesures ne seront effectives qu'en fin d'année.

*demande à M.Michel STOCKER, adjoint au maire chargé de la voirie, de commander les panneaux de signalisation nécessaires.

Par ailleurs, en lien avec le Centre d'Intervention et d'Entretien des routes de la CeA, une étude sera menée pour la création d'ilots de stationnement dans l'emprise de la bande roulante de la rue Sainte-Marguerite. L'aménagement de chicanes permettrait ainsi de réduire d'une manière significative la vitesse des véhicules. Le conseil sera amené à se prononcer dès que le dossier sera peaufiné.

3)TABLEAU DES EFFECTIFS

En vue du remplacement de l'actuel secrétaire de mairie qui fera valoir ses droits à la retraite à compter du 01 juillet 2023, l'assemblée crée avec effet du 01 janvier 2023 les postes de rédacteur et d'attaché. Selon la candidature retenue, une seule nomination sera effectuée.

Pour permettre à un agent de bénéficier d'un CDI, vote un poste d'ATSEM à raison de 27 h/semaine au titre de l'article 3-3.2° de la loi relative à la Fonction Publique Territoriale à compter du 01 juillet 2022.

.....

4)AUDITS ENERGETIQUES

M.Jean-Claude MANDRY, Maire, explique que la Communauté de Communes du Pays de Barr a candidaté à un Appel A Projet « CE ACTEE- AAP SEQUOIA 3 » auprès de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

Cet AAP consiste à faire des études d'efficacité énergétique sur les bâtiments communaux retenus et de proposer des préconisations.

Fort de ces explications,
Le Conseil, à l'unanimité,

- *approuve le conventionnement de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme CEE ACTEE
- *décide l'adhésion de la commune au groupement de commandes avec la CCPB en vue de la passation d'un marché de services pour la réalisation d'audits énergétiques.
- *autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

5)INFORMATIONS

En fin de séance,

M.Jean-Claude MANDRY, Maire, donne des précisions concernant les travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère,

M.Michel STOCKER, adjoint au maire, rend compte des préparatifs des festivités du 50^{ème} anniversaire du jumelage avec Welkenraedt (05, 06 et 07 août prochains).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an comme ci-dessus.